

Agence Locale de l'Énergie
et du Climat de Plaine Commune
8, rue des Boucheries
93200 Saint-Denis

Saint-Denis, le 6 septembre 2019.

INVITATION

RESTITUTION DU CAHIER TECHNIQUE PORTANT SUR LES « STRATÉGIES ET ACTIONS POUR MASSIFIER LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE DANS LES BÂTIMENTS TERTIAIRES PRIVÉS ET PUBLICS ».

L'ALEC – Agence Locale de l'Énergie et du Climat - de Plaine Commune a travaillé sur ce sujet avec des acteurs qui agissent. Nous vous invitons à venir à leur rencontre lors la présentation du document qui aura lieu :

Vendredi 27 septembre 2019 de 9h à 13h30

Au 6B → 6-10, Quai de Seine à SAINT-DENIS (93200)

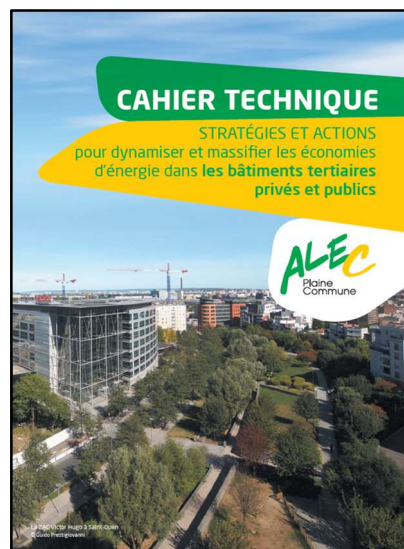
Le décret tertiaire – qui reprend les engagements de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) de 2015, et ceux de la Loi portant sur l'Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (ELAN) de 2018 – entre en vigueur en octobre 2019.

Il engage le secteur du bâtiment tertiaire à réduire sa consommation énergétique de 60% d'ici 2050, par rapport à 2010. Concrètement, cela veut dire passer de 224 TWh (Térawatt heure) consommés en 2010 à 90 TWh en 2050.

Au-delà de l'engagement que signifie cette division des consommations par 2,5 pour chaque secteur, (enseignement, santé, commerces, bureaux...), un constat s'impose.

Entre 2010 et 2016, les surfaces ont augmenté de 6% et la consommation d'énergie a baissé de 0,8%. A ce rythme, l'objectif de - 60% ne sera pas atteint en 2050 mais en l'an 2475, soit avec plus de quatre siècles de retard.

Comment les acteurs du secteur se saisissent de ce sujet ? Comment un pôle tertiaire important de la région Île-de-France comme celui de Plaine Commune peut-il avancer sur ces objectifs ? Quelles expériences et outils sont à notre disposition ?



Association Loi 1901 à but non lucratif.

Partenaires : l'EPT Plaine Commune, l'ADEME Île-de-France, la Région Île-de-France, la Métropole du Grand Paris, le Département de la Seine-Saint-Denis, la SEM Plaine Commune Développement, l'OPH Plaine Commune Habitat, l'OPH d'Aubervilliers, Plaine Commune Énergie, EDF, BOUYGUES, ENEDIS, GRDF, ICADE

Siret : 753 180 363 00024 - NAF : 9499Z

PROGRAMME

➤ **9h – Accueil café**

➤ **9h30 – Introduction**

↳ **Philippe MONGES, Vice-Président à l'Écologie urbaine de Plaine Commune et Président de l'ALEC de Plaine Commune**

➤ **9h40 – Restitution de l'étude par l'ALEC de Plaine Commune**

↳ **Michaël EVRARD, Délégué Général**

↳ **Mamourou SAMASSI, Chargé de mission accompagnement des politiques publiques et privées**

➤ **10h – Échanges avec la salle**

➤ **10h30 – Table ronde**

Présentation et actions du Plan Bâtiment Durable, décret tertiaire et arrêtés d'application

↳ **Jérôme GATIER, Directeur**

Présentation et actions de l'Observatoire de l'Immobilier Durable, baromètre annuel et évolutions sectorielles

↳ **Oriane CEBILE, Responsable des projets et Coordinatrice**

Retour d'expérience sur l'accompagnement des TPE et PME par la Chambre de Commerce et d'Industrie Paris Ile-de-France

↳ **Pierre-Olivier VIAC, Chef de projet transition énergétique**

Perspectives et pistes d'actions dans l'immobilier d'entreprise à Plaine Commune

↳ **Corinne MIGNOT, Chargée de mission Immobilier d'entreprise et implantations d'entreprises**

➤ **11h30 – Échanges avec la salle**

➤ **12h – Valorisation du lieu d'accueil et présentation du projet de rénovation**

↳ **Remi JACQUOT, Administrateur du 6B**

Organisation sur le temps du déjeuner	
12h30 à 14H – Déjeuner végétarien offert et temps d'échanges.	Visites du 6B et de son projet de rénovation Hélène Lust, Chargée de mission Médiation culturelle et gestion des résidents. 12h30 – 1 ^{ère} visite 13h00 – 2 ^{de} visite

L'inscription étant obligatoire, nous vous remercions de bien vouloir **confirmer votre participation à l'événement et/ou au déjeuner avant le 20 septembre 2019**, auprès de Monsieur Mamourou SAMASSI, Chargé de mission à l'ALEC de Plaine Commune si possible par mel : m.samassi@alec-plaineco.org ou au **01 48 09 40 93**.

Comptant sur votre présence.